
Nomination de boursiers à Lyon pour le lycée de Besançon.

Numéro d'inventaire : 1979.14175

Auteur(s) : Louis de Fontanes

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Université impériale

Période de création : 1er quart 19e siècle

Date de création : 1813

Description : Feuille imprimée complétée à la main. Sceau du grand-maître. Papier collant.

Mesures : hauteur : 300 mm ; largeur : 207 mm

Mots-clés : Coût de l'enseignement : reçus, quittances, bourses, etc.

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Lyon

Nom du département : Rhône

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2

Lieux : Rhône, Lyon

2

UNIVERSITÉ IMPÉRIALE.

LE SÉNATEUR, GRAND-MAÎTRE

DE L'UNIVERSITÉ IMPÉRIALE.

EN exécution du décret du 10 mai 1808, portant création de bourses, trois-quarts de bourses et demi-bourses dans les lycées à la charge des communes ;

Vu l'article 53 du décret du 17 mars 1808, et l'article 3 du décret du 10 mai de la même année ;

Vu les articles 5 et 17 du décret du 2 mai 1811 ;

Vu également le résultat du concours qui a été ouvert par MM. les Inspecteurs généraux de l'Université dans la

Ville de Lyon pour les bourses affectées à *cette ville dans le Lycée de Besançon.*

N°. D'ORDRE
GÉNÉRAL.

ARRÊTE:

ARTICLE PREMIER.

Sont nommés élèves boursiers au lycée de *Besançon*, les sujets dont les noms suivent :

1°.

1° à Pension entière

Ville de Lyon (Rhône)

N°. 8 Chevenet, Jean Etienne, né le 13 Janvier 1798, à Lyon, Titulaire de la bourse 3/4 N°. 10, sous le N°. 8.

2° à Trois: quarts de Pension

Ville de Lyon (Rhône)

N°. 20 Gamot, Alexandre, né le 4 Juillet 1798 à Lyon, Domicilié à Lyon, Titulaire de la demi: bourse N°. 50; sous le N°. 20.

3° à

(- Empire)



